

JOUR DE DEUIL

28  
AVRIL

Un jour pour

*se souvenir*

de ceux qui ont été blessés ou tués sur les lieux de travail,  
et pour

RÉITÉRER

son engagement à l'égard de  
LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ et le MIEUX-ÊTRE  
DES TRAVAILLEURS

DAY OF MOURNING

APRIL  
28



A day to

*Remember*

those killed or injured in the workplace,  
and

RENEW



commitment to

WORKER HEALTH, SAFETY and WELL-BEING